



Manipulation en toute sécurité des fluides frigorigènes inflammables – Selon la CFST 6517

La directive CFST 6517 stipule sous chapitre 18.1 que « *Seuls les professionnels ou spécialistes disposant de connaissances spécialisées vérifiées dans le domaine des gaz liquéfiés et de la technique d'installation sont habilités à élaborer, modifier ou entretenir des installations de gaz liquéfié* ». Ceci signifie que seul du personnel qualifié formé et vérifié peut effectuer des travaux sur des installations de plus de 1,5 kg de fluide frigorigène de la classe de sécurité A3 (propane, isobutane, propène).

Objectif de la formation Les principaux objectifs de la formation et de l'examen sont de prévenir les dommages corporels et matériels causés par travaux sur des installations contenant des fluides frigorigènes inflammables des catégories A2, A2L et A3.

Public cible Monteurs et spécialistes de l'entretien des installations frigorifiques contenant des fluides frigorigènes inflammables (A2, A2L et A3), indépendamment de leur quantité de remplissage.

Conditions d'admissions **Conditions d'admissions obligatoires :**
Permis de manipuler les fluides frigorigènes.
Des connaissances préalables en technique du froid, de brasage, de montage des installations frigorifiques.

Objectif du cours Obtention d'une attestation de compétences pour l'utilisation des fluides frigorigènes inflammables.

Contenu du cours (Théorie et pratique)

- Propriétés des fluides frigorigènes inflammables et perspectives
- Bases légales, CFST 6517
- Equipement du monteur et mesures techniques de sécurité
- Aspiration/vidange du système frigorifique, rinçage, mise sous vide
- Remplacement d'un composant, brasage
- Essai de pression, test d'étanchéité, recherche de fuites, mise sous vide et remplissage
- Mise en service, contrôle de fonctionnement, mesures et réglage.

Matériel / outillage Outils et équipements selon la liste fournie avec la convocation au cours.

Examen et certification Une attestation de compétences pour l'utilisation des fluides frigorigènes inflammables sera délivrée après la réussite de l'examen.

Lieu Centre de formation de l'ASF – La Croix-du Péage 1 – 1029 Villars-Ste-Croix.

Durée de la formation **Cours :** 1 jour de 8h15 à 17h00 / **Examen :** 1/2 journée

Prix, hors taxes (Sous réserve de modification)

Entreprises membres :	Entreprises non-membres :	Examen :
• CHF 600.00	• CHF 900.00	• CHF 600.00

Ce tarif comprend la documentation, le repas de midi lors de la journée de formation et un café à la pause de 10h00.

Nombre de participants Minimum 8 / maximum 12 personnes

Renseignements & inscription

- 🌐 www.svk-asf-atf.ch
- ✉ secretariat@asf-froid.ch
- ☎ 079 238 96 98